



Marie-Christine
GUILLAUME
en mars 2009.

Dernier adieu

Les obsèques de Marie-Christine GUILLAUME ont été célébrées le mardi 9 novembre 2010 en l'église Notre-Dame des Ardents à Lagny-sur-Marne. Marie-Christine a ensuite été inhumée au cimetière de Carnetin où elle repose désormais.

La Municipalité se joint à sa famille pour remercier celles et ceux qui, en mairie ou directement auprès des membres du Conseil municipal, ont adressé des témoignages de sympathie dès qu'ils ont eu connaissance du décès de notre Maire.

Il nous faut maintenant poursuivre notre chemin et écrire une nouvelle page. C'est ce que Marie-Christine souhaitait lorsqu'elle évoquait pudiquement cet après. Elle aura toujours une place à part dans nos cœurs et continuera à nous accompagner tout au long de cette mandature qu'elle aurait tant aimé pouvoir mener à son terme.

L'équipe municipale dit une dernière fois adieu à Marie-Christine.

Voter pour compléter le Conseil municipal

Que prévoit la loi en cas de disparition du maire en cours de mandature ?

La municipalité doit organiser une élection partielle de façon à compléter le Conseil municipal. Voici un extrait de l'arrêté préfectoral daté du 9 novembre 2010 consultable dès maintenant en mairie, dans les vitrines d'information et sur le site Internet de la Commune :

“ **Considérant** que les dispositions de l'article L.2122-8 du code général des collectivités territoriales prévoient que le conseil municipal doit être complet afin de pouvoir désigner le maire ;

Considérant qu'il convient de compléter le conseil municipal de la commune de Pomponne par l'élection d'un nouveau

conseiller municipal afin de porter le nombre de conseillers municipaux à 23, selon les dispositions de l'article L.212-2 du code général des collectivités territoriales ;

Article 1^{er} : les électeurs sont convoqués le dimanche 5 décembre 2010, à l'effet d'élire un nouveau conseiller municipal”...

“ **Article 7** : Le second tour de scrutin, s'il s'avère nécessaire, aura lieu le dimanche 12 décembre 2010. L'assemblée

électorale est, dès à présent, convoquée dans cette éventualité ”...

Le conseil municipal se réunira dans les cinq jours qui suivent l'élection du nouveau conseiller (le vendredi 10 ou le vendredi 17 décembre selon le cas) pour élire le nouveau maire et mettre la nouvelle équipe en place.

les élections auront lieu les 5 et 12 décembre

Les rendez-vous de décembre et de janvier

Soirée des jeunes, édition III

Fort du succès de l'année dernière, la soirée « DJ » est programmée **le samedi 11 décembre 2010** de 20h00 à minuit. Le principe de cette soirée pour les jeunes reste identique à celui des années précédentes :

★ **proposée gratuitement** à tous les jeunes de Pomponne âgés **de 11 à 17 ans**, entrée interdite aux majeurs et aux enfants scolarisés à l'école élémentaire.

★ Chaque jeune de Pomponne **peut inviter un copain ou une copine**, la seule condition est l'âge (entre 11 et 17 ans) comme pour les jeunes de Pomponne.

★ L'accès à cette soirée est possible uniquement sur invitation et en présentant une pièce d'identité. L'invitation comporte les nom et prénom du jeune de Pomponne. Les nom et prénom de l'invité sont indiqués sur l'invitation par le jeune de Pomponne. L'invité doit également présenter une pièce d'identité.

★ Ces **invitations** sont à **retirer en mairie**, à partir du 18 novembre aux heures d'ouverture.

★ L'invitation est conservée à l'entrée. En échange, des tickets pour des boissons non alcoolisées et une petite collation sont donnés à chaque jeune (Pomponnais et son invité).

Pour en savoir plus, rendez-vous fin novembre sur le site dédié à cette animation :

www.d-track.fr

Un grand merci à Thierry CONSTANT qui accepte de nous accompagner à nouveau pour cette soirée et à François DELABARRE qui l'assistera pour la technique « son et lumière ».

Message du Père Noël

Message destiné à tous les enfants de Pomponne scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire y compris hors commune :

le Père Noël vous donne rendez-vous **le dimanche 12 décembre** pour une « Mégateuf ». Une invitation vous sera remise par l'intermédiaire des écoles de Pomponne ou pourra être retirée en mairie fin novembre (transmission par mail possible sur simple demande à mairie@pomponne.org).

Spectacle musical de l'EMTP (1)

L'Ecole de Musique de Thorigny Pomponne propose de produire dans notre Commune un spectacle musical unique et gratuit joué en salle Simon Arnauld de Pomponne, **le samedi 18 décembre 2010**. Cette soirée réunira un orchestre à cordes de l'EMTP, l'école de danse de Thorigny et Lin'in america pour un spectacle éclectique et surprenant. C'est ce que nous promet Patrice Le Palec, président de l'EMTP et instigateur de cette soirée. L'entrée sera gratuite. Il est prudent de réserver ses places auprès de la mairie de Pomponne dès le 30 novembre.

(1) *Ecole de Musique de Thorigny Pomponne*

Ouverture de la cantine



Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, les travaux du restaurant scolaire sont en

voie d'achèvement. Son ouverture est programmée pour la rentrée scolaire de janvier 2011.

Skate park et terrain multi-sports aux Arcades

Les travaux d'aménagement de cet espace destiné aux jeunes de Pomponne viennent tout juste de débuter sur le site des Arcades. La mise à disposition des deux espaces d'activités sportives sera effective mi-décembre : le père Noël avant l'heure en quelque sorte !

